

# **PROCOLE SANITAIRE**

## **Marche Montagne et Marche Douce**

**(Assouplissement du confinement à partir du 9 juin 2021)**

- 1) la nouvelle jauge des Groupes est portée à 25 personnes, si le nombre est supérieur un 2ème Groupe sera composé (Maxi 2 Groupes de 25 marcheurs). Le départ du 2ème groupe se fera espacé de quelques minutes.**
- 2) La liste des marcheurs présents sera transmise au responsable des marches pour la gestion en cas de contamination Covid.**
- 3) Port du masque lors des regroupements sur les parkings.**
- 4) Pas de serrage de mains et d'embrassades lors des regroupements. Respect des règles de distanciation et gestes barrières lors de la randonnée, du repas et des moments de convivialité.**
- 5) Port du masque lors du covoiturage trois personnes par voiture.**
- 6) Les repas seront tirés du sac et pris à l'extérieur.**
- 7) Ne pas oublier le gel désinfectant.**

**La commission médicale de la FF Randonnée conseille fortement à ses adhérents d'être vaccinés pour participer aux activités de club.**

**Afin de vous protéger et de protéger les autres, nous vous recommandons aussi d'être vacciné, tout en sachant que le fait d'avoir été vacciné ne vous dispensera pas de respecter les gestes barrières.**

**Ce protocole sanitaire est valable jusqu'aux nouvelles annonces du Gouvernement prévues fin juin.**

**Le Responsable des marches de montagne.  
Espedito Rovere**